

31 propositions pour l'ÉCOLE de Guyane

LA SITUATION DE L'ÉCOLE EN GUYANE

Un bilan accablant de l'école en Guyane

La Guyane doit faire face à une démographie galopante : **2,8 % par an**. L'ensemble des collectivités ne peut faire face au besoin en constante augmentation, de structures scolaires :

- **60 classes primaires par an,**
- **1 collège 600 par an,**
- **1 lycée 900 tous les 2 ans.**

Les retards de constructions mis en lumière lors du mouvement social de mars-avril 2017 ne peuvent être rattrapés sans l'application effective du plan d'urgence des « Accords de Guyane ».

Les conséquences de ces retards sont sans conteste :

- **la non scolarisation,**
- **la déscolarisation**
- **l'augmentation des effectifs d'élèves dans les classes**
- **l'augmentation de la délinquance**

S'ajoutent à cela, les résultats des évaluations nationales qui placent notre Académie en avant dernière position (ex: **7 élèves/10 n'ont pas le niveau 6^{ème} contre 7/10 qui ont le niveau au plan national**).

Un contexte socio-économique préoccupant

40% de la population perçoit le RSA, 25% est en chômage et 60 % est au-dessous du seuil de pauvreté.

En 2015, 29% des jeunes de 17-18 ans sont considérés comme étant en situation d'illettrisme, contre 3,6 % en métropole. Le taux de chômage chez ces mêmes jeunes est particulièrement inquiétant, 46,5 % contre 25% en métropole.

La situation géopolitique de la Guyane est singulière. Seul territoire français et européen avoir une frontière terrestre avec des pays d'Amérique du Sud. Elle exerce ainsi une forte attractivité économique et sociale, ce qui engendre une immigration massive (35 % de la population est de nationalité étrangère).

L'enclavement des communes de l'intérieur entraîne un développement inégal. En effet, sur ces zones subsistent des difficultés d'accès à l'électricité, à l'eau potable, aux soins médicaux, aux moyens de communication... Cette situation met en échec le système éducatif sur cette partie du territoire.

De ce constat affligeant, l'Académie Guyane connaît aujourd'hui un déficit d'attractivité professionnelle.



31 propositions pour l'École du SE-UNSA et l'UNSA-ÉDUCATION

MESURES GÉNÉRALES

1) PARTIR DE NOS RÉALITÉS

Pour le SE-UNSA et sa Fédération l'UNSA-ÉDUCATION, il est fondamental de partir des réalités du terrain pour aboutir à un projet éducatif territorial cohérent et au fait de l'évolution sociétale du territoire.

2) CRÉATION D'UN NOUVEL OBSERVATOIRE DE L'ÉCOLE EN GUYANE

La création d'un observatoire de la scolarisation et de la réussite éducative serait un outil indispensable, selon le SE-UNSA et sa Fédération l'UNSA-ÉDUCATION, pour une évaluation quantitative et qualitative de l'École en Guyane.

Il serait au service de tous et plus particulièrement des collectivités locales et du Rectorat.

Il permettrait de mieux appréhender les besoins matériels des personnels aujourd'hui trop souvent ignorés et non évalués.

3) LA MISE EN PLACE DE PERSPECTIVES POUR L'ACADÉMIE

Il est plus qu'urgent aujourd'hui de mobiliser l'ensemble des partenaires de l'école, afin de lancer une dynamique de travail concerté autour d'une stratégie d'action fédératrice et d'une gouvernance stable au moins pendant la période du projet académique. L'instance majeure pour cette mise en place est le Conseil de l'Éducation Nationale (CEN).

4) L'ACTUALISATION RÉGULIÈRE DES BESOINS ET DES RÉALITÉS DE LA GUYANE

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

5) **LE FONCIER**

Compte tenu des difficultés rencontrées lors de la rétrocession des terrains entre les collectivités territoriales, les privés et l'État, nous demandons que celle-ci soit faite à titre gracieux et que l'État s'engage à compenser ces dons (défiscalisation, crédits d'impôts).

6) **LES APPELS D'OFFRES**

Des appels d'offres simplifiés doivent être lancés systématiquement. Cette procédure utilisée par le Conseil Général en son temps et aujourd'hui la CTG, permet de réduire considérablement les délais de construction et contribue ainsi à apporter une réponse rapide au besoin de structures scolaires.

7) **LES PRÉVISIONS**

En matière de constructions : pour toute planification de lotissements ou résidences, une construction d'école devra être intégrée. Nous demandons que soit établi un calendrier prévisionnel des constructions scolaires.

8) **ÉQUIPEMENT ET AMÉNAGEMENT**

Tout projet d'équipement et d'aménagement des établissements doit être pensé en amont et en collaboration avec les professionnels (Éducation nationale et collectivité). Il en est de même pour la construction des internats.

9) **MOYENS DE FONCTIONNEMENT**

Pour toute création d'établissement, une enveloppe financière à destination des collectivités doit être prévue afin de compenser quelque peu le surcoût qu'engendrent l'embauche et la gestion du personnel ainsi que l'entretien des locaux.

10) **ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DE L'EXISTANT**

Le SE-UNSA et sa Fédération l'UNSA-ÉDUCATION demandent le renforcement des moyens des collectivités pour le fonctionnement, l'entretien et la réhabilitation des établissements scolaires, avec une planification annuelle.

Toutes les mesures doivent être prises afin de lutter efficacement contre les intrusions nuisibles.

TRANSPORTS SCOLAIRES

11) DÉVELOPPER LES TRANSPORTS URBAINS

Afin d'améliorer les conditions d'accès aux établissements, le SE-UNSA et sa Fédération l'UNSA-ÉDUCATION estiment qu'il est urgent d'intensifier les réseaux de transport urbain intercommunaux et les rotations notamment sur l'ensemble du territoire de la CACL.

Les coûts du transport scolaire exorbitants que paie la CTG s'en verraient sensiblement réduits.

12) DÉSENCLAVEMENT DES COMMUNES DE L'OUEST ET DE L'EST

La politique de désenclavement routier des communes de l'OUEST et de l'EST Guyanais doit s'accroître afin de diminuer les dépenses du transport scolaire fluvial et ainsi contourner les problèmes liés à la non-navigabilité des fleuves. Ce désenclavement rendrait ces communes de l'intérieur de fait plus attractives. Il permettrait un meilleur accès à l'eau, à l'électrification à internet et une libre circulation des personnes et des marchandises.

13) RÉDUCTION DU COÛT DU TRANSPORT AÉRIEN

Interdépartemental

La situation monopolistique sur le transport aérien met à mal l'attractivité de notre territoire.

Le coût du transport est un frein au développement économique et influe sur la situation sociale.

De plus, dans le cadre d'une politique ambitieuse et nécessaire de cohésion sociale, nos jeunes doivent s'ouvrir aux autres et les voyages permettent cela.

Le SE-UNSA et sa Fédération l'UNSA-ÉDUCATION réclament une baisse significative du coût du billet.

Intra-départemental

Le transport intra-départemental est encore trop onéreux compte tenu du service rendu (retards et annulations fréquents).

Il convient de travailler à la fois sur la réduction du coût du transport des personnes et des marchandises mais aussi sur la qualité du service en augmentant les rotations.

POUR UNE RÉUSSITE SCOLAIRE

14) UNE STABILITÉ DE LA GOUVERNANCE

Pour le SE-UNSA et sa Fédération l'UNSA-ÉDUCATION, il faudrait stabiliser la gouvernance au moins pendant la période du projet académique.

En effet, pour bénéficier de la mobilité géographique, la politique ministérielle impose aux enseignants de rester un certain nombre d'années sur leur poste. Nous demandons que la même politique soit appliquée pour les cadres supérieurs.

15) UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES À TOUS LES NIVEAUX

- un recrutement planifié, organisé et anticipé aussi bien pour les titulaires que pour les contractuels.
- une politique académique clairement affichée en termes de mobilité.
- une prise en charge efficiente des personnels en souffrance et en grande difficulté : CLD, CLM, accident du travail, ...
- un Comité d'Hygiène Santé et Condition de Travail Académique fonctionnel ainsi que tous ses leviers et partenaires (Cellule SST, CP, AP) et partenaires (MGEN, ARACT, CISTC,...).

16) UNE DRFIP EN GUYANE

La gestion des payes doit impérativement s'opérer en GUYANE.

Permettre au Recteur de l'académie Guyane de prendre la main sur une partie de la gestion en passant par des outils de dématérialisation du ministère de l'Outre-mer.

17) UNE INDEMNITÉ SPÉCIFIQUE POUR LES SITES ISOLÉS

En attendant, un désenclavement efficient, une politique incitative forte doit être préconisée sous la forme d'une compensation financière conséquente pour les personnels acceptant de travailler dans ces zones où les conditions de vie sont reconnues difficiles.

Une nouvelle répartition de l'Indemnité de Sujétion Géographique est effective sur le plan national. Aujourd'hui, le SE-UNSA revendique la création d'une prime locale de mobilité sur ces sites pour des titulaires résidant sur le territoire et non éligibles à l'ISG.

Cette prime serait calculée sur les mêmes modalités que celles de l'ISG.

18) DES CONDITIONS D'EXERCICE PROFESSIONNEL AMELIORÉES

Le SE-UNSA et sa fédération UNSA-ÉDUCATION réclament une conséquente amélioration des conditions de vie sur les sites isolés et éloignés pour tous les personnels y compris les personnels itinérants (formateurs, référents, coordonnateurs, ...):

- logements décents et en nombre suffisant, eau et électricité pour tous, internet et téléphonie...
- établissements scolaires et locaux administratifs équipés en matériels de fonctionnement et pédagogiques : mobiles, ordinateurs, imprimantes, internet ...

Pour cela, l'activation ou la réactivation de conventions et de partenariat avec l'armée et les collectivités territoriales sont plus que nécessaires.

19) UN ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE ET FINANCIER LORS DE LA PRISE DE POSTE DES PERSONNELS EN PARTICULIER SUR LES SITES ISOLÉS

Un accompagnement et une formation initiale systématique pour tous les personnels quelque soit la date à laquelle ils sont affectés.

Une organisation anticipée doit être mise en place dès le mois de juin pour le premier contingent d'affectations sur ces sites.

20) UNE GRILLE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS TENANT COMPTE DE LA RÉALITÉ DU TERRAIN

21) DES MESURES EFFECTIVES CONTRE L'INSÉCURITÉ DANS ET AUX ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

L'UNSA-ÉDUCATION Guyane, la FCPE-CDPE Guyane et le collectif des Amis et Partenaires de l'école dans leur lettre ouverte du 31 janvier 2018, font des propositions très concrètes sur ce point.

Le SE-UNSA complète par un travail de fond à mener sur l'éducation à la non-violence aux seins des établissements.

22) DES EFFECTIFS ALLÉGÉS ET UNE SCOLARISATION DÈS 3 ANS

Les conditions d'enseignement actuelles (l'absence de respect de l'élève vis à vis de l'enseignant, la pluralité linguistique des enfants, l'obligation de scolarisation des enfants relevant d'une situation de handicap, les conditions socio-économiques nécessitant que l'école place l'enfant en situation de sécurité affective) couplées à l'incapacité chronique de l'ECOLE de Guyane à faire réussir ses élèves doivent nous contraindre à abandonner l'actuelle politique de "la scolarisation à tout prix".

Il convient maintenant de préconiser une école de qualité qui, selon nous, est la seule façon d'obtenir une équité de traitement entre les écoles de l'hexagone et celles du département.

23) LES INTERVENANTS EN LANGUE MATERNELLE

Pérenniser et généraliser le dispositif des ILM dans toute l'académie.

Nous sommes favorables à l'évolution de leur statut actuel aux métiers de l'enseignement.

24) UN AMÉNAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE AMÉLIORÉ

Cet aménagement doit s'opérer à la fois sur la journée scolaire mais aussi sur le calendrier des vacances scolaires.

Le SE-UNSA et sa fédération préconisent un calendrier scolaire conforme aux réalités et à la culture guyanaise.

Un calendrier qui tienne compte à la fois d'un rythme plus adapté aux élèves, des conditions climatiques et des évènements de notre territoire.

se-unsa.org

25) UNE VALORISATION DU PARCOURS PROFESSIONNEL DE TOUS LES PERSONNELS

Parvenir à des parcours aboutissant davantage à une certification et/ou une validation de compétences pour tous les personnels.

Créer un groupe conséquent de formateurs de formateurs en multipliant les actions du Plan National de Formation et en favorisant des échanges avec des formateurs étrangers.

26) UN PLAN DE FORMATION ADAPTÉ AUX BESOINS DES ÉLÈVES ET DES PERSONNELS

Un plan qui s'articule autour de grands axes comme : la maîtrise de la langue française et notre patrimoine linguistique, la pédagogie différenciée, l'éducation à la non-violence...

27) UNE CARTE DES FORMATIONS ADAPTÉE AUX BESOINS DE LA GUYANE

28) LE RESPECT DU DROIT À LA FORMATION DES PERSONNELS

En augmentant d'une part la capacité des départs en formation mais aussi en développant de manière effective la formation ouverte à distance (FOAD).

29) METTRE EN PLACE UN PLAN DE TITULARISATION

Notre Académie fait appel chaque année à de nombreux personnels non-titulaires pour enseigner. Leur nombre atteint aujourd'hui plus de 30% de l'ensemble des personnels enseignants. Il convient de les aider à mettre fin à cette situation en leur permettant l'accès à des concours de titularisation.

Nous souhaitons que le dispositif RAEP soit maintenu tant qu'il le faudra. Ce dispositif doit faire l'objet d'une réelle politique académique et soit suivi d'effet par davantage d'accompagnement et de formation à la préparation de concours.

se-unsa.org

30) CONSTITUER UN VIVIER LOCAL DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION

Un accompagnement des jeunes de Guyane qui seraient intéressés aux métiers de l'éducation nationale dès la sortie du lycée et ce tout au long de leur parcours universitaire afin de les aider aussi bien sur le plan pédagogique que sur le plan financier. À la suite des accords de Guyane une quinzaine d'établissements scolaires doivent sortir de terre d'ici peu, il faut donc anticiper et former les personnels qui seront dans ces établissements.

Une mission menée conjointement avec les partenaires et Amis de l'école.

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

31) UNE UNIVERSITÉ À LA HAUTEUR DE NOS AMBITIONS AVEC LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS NÉCESSAIRES

32) DONNER LES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS AFIN QUE L'ESPE GUYANE DEVIENNE UN ETABLISSEMENT PILOTE.

Il faut que cet établissement puisse mener des recherches expérimentales au niveau linguistique, sociologique et anthropologique pour la réussite éducative de tous nos élèves.

D'autre part, il pourrait créer et diffuser avec et pour les enseignants des outils didactiques et pédagogiques efficaces qui plus est cohérents avec nos réalités locales.

se-unsa.org